



COVOITUR'INFO spéciale

« Challenge Mobilité »

7^{ème} Édition

Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes 8 juin 2017



■ ET VOUS, COMMENT ALLEZ-VOUS AU TRAVAIL LE 8 JUIN ?

L'intérêt du Challenge Mobilité

Organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME, le Challenge mobilité est depuis l'année dernière ouvert aux entreprises et établissements auvergnats. Gratuit et convivial, il est l'occasion pour vous de suggérer à vos collaborateurs l'utilisation de modes de transports alternatifs et **d'affirmer votre implication dans une démarche de développement durable.**

L'intérêt pour les établissements participants est donc triple :

- inciter et faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif aux autosolistes réguliers,
- communiquer auprès des salariés sur les solutions existantes pour les trajets domicile-travail,
- évaluer les pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluer les résultats d'un Plan de Mobilité (PM, PDE, PDIE, PDA).

Des vélos « habillés » aux couleurs du challenge circulent depuis un mois dans les rues de Clermont-Ferrand, Moulins, Vichy, Le Puy-en-Velay pour assurer la promotion du challenge de manière originale !

Si vous voyez un vélo. Postez une photo sur notre page Facebook, nous la partagerons avec tous les abonnés !



De plus, le challenge mobilité représente pour les salariés :

- un évènement ludique et **fédérateur au sein de l'entreprise**,
- la possibilité de trouver un moyen de transport **moins couteux ou autre que l'utilisation de la voiture individuelle**.

L'intérêt pour les établissements participants est donc triple :

- **inciter et faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif** aux autosolistes réguliers,
- **communiquer** auprès des salariés **sur les solutions existantes pour les trajets domicile-travail**,
- **évaluer les pratiques des salariés** sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluer les résultats d'un Plan de Mobilité (PM, PDE, PDIE, PDA).

De plus, le challenge mobilité représente pour les salariés :

- un évènement ludique et **fédérateur au sein de l'entreprise**,
- la possibilité de trouver un moyen de transport **moins couteux ou autre que l'utilisation de la voiture individuelle**.

Comment faire participer l'établissement ?



LE RÔLE DU RÉFÉRENT D'ÉTABLISSEMENT

La première chose à faire est d'**identifier une personne** en interne voulant porter le projet et **inscrire l'établissement sur la [plateforme web](#)**.

Ensuite il vous suffira :

- communiquer en interne via les outils qui vous sont mis à disposition,
- comptabiliser le jour J les salariés venus en utilisant un mode alternatif,
- rendre l'évènement convivial (libre à vous d'organiser un pot d'accueil, un concours photos ou des animations),
- enregistrer les résultats sur la plateforme **avant le 15 juin 2017**.



En tant que salarié, comment ça marche ?



JE PARTICIPE ET J'EN PARLE AUTOUR DE MOI !

Si mon établissement est inscrit, je contacte le référent pour connaître les modalités de participation.

Et si mon établissement n'est pas inscrit je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.

Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.



LE 8 JUIN JE RELÈVE LE DÉFI !

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul dans ma voiture : transport en commun, covoiturage, marche, vélo...

Et si habituellement je ne viens pas seul en voiture et bien je continue car ma participation compte.

En plus c'est l'occasion de faire part de mon expérience à mes collègues.



JE PASSE UN MOMENT CONVIVIAL !

Cette journée se veut avant tout conviviale !

Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours...

Je peux aussi m'inspirer des bonnes idées proposées sur le site du challenge.



JE REPORTE MES TRAJETS ALLER !

Je reporte les informations concernant mon trajet domicile-travail sur le site ou je les communique à mon référent s'il a la charge de centraliser les informations.

Alors, quelles que soient la taille ou la forme juridique de votre structure (entreprise, collectivité, établissement public, association,...), n'attendez plus, **rejoignez les 70 établissements qui se sont déjà inscrits en Auvergne** : Ecole Primaire Manglieu, Ansaldo, Parc Livradois Forez, Association Avenir Issoire, CNFPT, INRA, Agences Crédit Mutuel d'Auvergne, Librairie papèterie Le Petit Poucet, Limagrain, Michelin, AIP, Maison de l'Habitat et tous les autres (liste complète des participants sur le site du challenge).

■ TROUVEZ UN COVOITURAGE POUR LE CHALLENGE

Le challenge mobilité est un moment idéal pour revoir ses pratiques et tester le covoiturage dans ses déplacements domicile/travail.

Rendez-vous sur www.covoiturageauvergne.net et ses 17 communautés de covoiturage employeurs pour déposer ou trouver l'annonce de trajet qui vous convient et partagez votre sens du défi auprès de vos collègues.



Covoiturationauvergne.net

. INSCRIPTION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

. SANS FRAIS DE COMMISSION

. PUBLICATION D'UNE ANNONCE EN MOINS DE 2 MIN

. MISE EN RELATION FACILITEE POUR LES TRAJETS EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES GRACE AU PARTENARIAT AVEC COVOIT'OURA !

SEREZ-VOUS LE 20 000 EME COVOITUREUR INSCRIT SUR COVOITURAGEAUVERGNE.NET ?



■ PRÊT A RELEVER LE DEFI

Une question, un conseil pour vous inscrire, organiser au mieux le challenge dans votre établissement ou enregistrer vos résultats? Contactez-nous.



Cécile Pugieu :
04.73.44.68.86
cecile.pugieu@smtc-clermontferrand.com



Nathalie Collardot:
04.73.90.47.93
contact@covoiturageauvergne.net



Jean-Philippe Pinon:
04.73.90.47.93
contact@covoiturageauvergne.net



Virginie Delage:
04.73.65.64.19
vdelage@parcdesvolcans.fr

